



VILLE DE
RICHMOND

AVIS PUBLIC

DÉPÔT D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

Avis public est, par la présente, donné ce qui suit :

1. Le comité d'étude des demandes de démolition d'immeubles statuera sur une demande d'autorisation de démolition de la fondation de l'immeuble situé au 23, avenue de Melbourne Sud.
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit jusqu'au 27 mai 2023, 23 h 59, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier à l'adresse courriel suivant : admin@ville.richmond.qc.ca.
3. Le comité d'étude des demandes de démolition statuera sur ladite demande à sa séance du 5 juin, à 13 h, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville de Richmond au 745, rue Gouin. Tout intéressé peut se faire entendre par le comité relativement à cette demande à ladite séance.

Donné à Richmond (Québec), ce 17 mai 2023.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier
www.ville.richmond.qc.ca